



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de LA CAPELLE
34 RUE DU GENERAL DE
GAULLE
02260 LA CAPELLE

Département

Aisne

Arrondissement

Vervins

Canton

Vervins

Séance du 15 avril 2022

Délibération : N° 2022-26

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 10

Votants : 14

L'an deux mille vingt deux le Vendredi 15 Avril, à 18 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 34 RUE DU GENERAL DE GAULLE 02260 LA CAPELLE sous la présidence de Monsieur Johann WERY, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 08 avril 2022

Présent(s) :

Johann WERY, Maire, Christelle MAES, Régis SEMERY, Marie-Christine CLAEYS - HENNEBELLE, Michel BRIDE, Sandrine LEPORCQ - BRUNIAUX, Grégory RONDIER, Victorien POTIN, Kelly CATILLON, Régis FOSTIER

Absent(s) :

Marie-France DESIMEUR ayant donné pouvoir à Marie-Christine CLAEYS - HENNEBELLE, Remy WALME ayant donné pouvoir à Christelle MAES, Sophie MONCHICOURT-BOUCHART ayant donné pouvoir à Johann WERY, Patrice POULAIN ayant donné pouvoir à Régis FOSTIER, Sandrine HAVY ayant donné pouvoir à Sylvie LOCATELLI, David BOUTILLIER, Andrew BOIVENT, Marie-Madeleine PRUSSE, Sylvie LOCATELLI

Secrétaire de séance : M. Grégory RONDIER

Affectation des résultats Budget annexe « Lotissement La Haie Bergère »

DELIBERATION

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

REPORTS Déficit reporté de la section d'investissement de l'année antérieure 498 305,17 €

Excédent reporté de la section de fonctionnement année antérieure 35 219,17 €

SOLDES D'EXECUTION Année 2021

Un solde d'exécution Déficit de la section d'investissement de

0,00 €

Un solde d'exécution Déficit de la section de fonctionnement de

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-21020686-20220415-2022-26-DE

8872,40 €
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/04/2022

RESTES A REALISER

En dépenses pour 0,00 €
En recettes pour 0,00 €

BESOIN NET DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le besoin net peut être estimé à 498 305,17 €

COMPTE 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) 26 346,77 €

LIGNE 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) 0,00 €

DECISION

Le conseil Municipal

Après discussion et en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres

Approuve le compte administratif du budget annexe "Lotissement La Haie Bergère" pour l'exercice 2021.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Lecture faite les membres ont signé au registre.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire

le

Reçu en Préfecture

le

Publié ou notifié

le

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

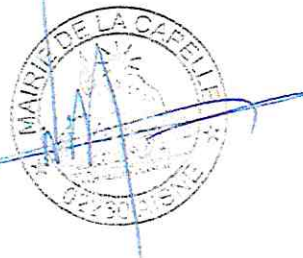
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 15 avril 2022

Le Maire

Johann WERY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210201281-20220415-2022-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/04/2022